

VOCMATIC AQUA

SANS COV

Domaine d'application

REDOCOL VOCmatic Aqua est un nettoyant à base d'eau et est utilisé pour le nettoyage intensif et professionnel de surfaces. Le système de nettoyage propose une alternative de qualité aux nettoyants classiques avec solvants. Il nettoie intensivement, est sans COV et ne nécessite pas de marquage selon le règlement CLP : (règlement CLP = règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges). Le produit peut ainsi être stocké et transporté sans problème.

Caractéristiques du produit

- Sans COV / CO₂ réduit selon 2010/75/EU
- Haut pouvoir de dissolution, même en cas de salissures intenses
- Matières premières végétales durables
- A base d'un solvant naturel puissant

CONSEILS D'UTILISATION

Nettoyant de surfaces

- Vaporisez la surface à nettoyer, laissez agir brièvement et essuyez avec un chiffon en coton propre.

Autre méthode :

- Appliquez le nettoyant sur un chiffon en coton doux et non imprimé et frottez.

Attention : il ne faut pas utiliser des chiffons à fibres synthétiques (charges électrostatiques) !

Données sur le produit

État physique :	liquide
Coloris :	incolore
Odeur :	odeur d'alcool
Durée de stockage :	2 à 3 ans

Sécurité sur le lieu de travail / Conseils de sécurité

- Le mélange n'est pas classé dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008
- Le produit n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage selon les directives de la CE ou les législations nationales respectives

Extraits des textes de loi. Pour d'autres informations, consultez l'étiquette et la fiche de données de sécurité.

Consignes concernant la mise au rebut

- Ne pas déverser le produit dans les égouts
- Code déchet produit : 14 06 03 autres solvants et mélanges de solvants
- Code déchet emballage : 15 01 06 emballages mélangés
- Élimination conformément aux dispositions réglementaires En ce qui concerne l'élimination des déchets, veuillez-vous adresser à l'entreprise d'élimination compétente et agréée
- Pour d'autres informations : consultez la fiche de données de sécurité CE ou adressez-vous à l'administration en charge du recyclage des déchets

Ces informations sont livrées en toute conscience. Elles ne doivent et ne peuvent conseiller qu'à titre indicatif et ne vous dispensent pas de vérifier par vous-même si les produits que nous vous fournissons sont adaptés aux applications envisagées.

Les informations relatives aux procédures doivent éventuellement être adaptées aux exigences particulières selon les cas.